



L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

N° 85

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre

dimanche 26 avril 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :
http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm

Résumé

La charge de conduire les âmes au Ciel et le Magistère infaillible de l'Église – intentions de prières pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Sermon du « Deuxième dimanche après Pâques »

Mes bien chers frères,

Ce deuxième dimanche après Pâques est appelé *Dimanche du bon Pasteur* en raison des deux passages de la sainte Écriture que nous venons d'entendre : l'Évangile selon saint Jean, et l'Épître de l'Apôtre saint Pierre qui nous parle du Pasteur suprême de nos âmes. La charge de conduire les âmes au Ciel, à l'exemple du bon Pasteur, est donc l'objet des quelques mots que je vous adresse ce matin.

Il faut tout d'abord se rappeler que Notre Seigneur, entre Sa Résurrection et Son Ascension, a complété Son enseignement et chargé les Apôtres de paître Son troupeau. Dom Guéranger nous dit que « c'est à l'Église que Notre Seigneur va laisser toute son autorité sur nous ; c'est entre les mains de l'Église qu'Il va remettre le dépôt de toutes les vérités qu'Il a enseignées, et c'est l'Église qu'Il va établir dispensatrice de tous les moyens de salut ».

Ainsi, parler de la charge de conduire les âmes au Ciel, c'est parler du Magistère infaillible de l'Église. Mgr de Ségur dans son ouvrage *Le dogme de l'infaillibilité*, nous dit que c'est de Notre Seigneur Jésus-Christ, « du *céleste infaillible*, que dérive l'infaillibilité du souverain Pontife, et que c'est de lui que découle dans l'épiscopat la grâce de l'infaillibilité. Cette infaillibilité est à la fois active et passive pour l'évêque, « lequel, je le cite, pasteur vis-à-vis des prêtres et des fidèles, n'est que brebis vis-à-vis du Pape ». C'est ce que Notre Seigneur signifie en chargeant saint Pierre de paître agneaux et brebis, c'est-à-dire Église enseignée et Église enseignante.

Mgr d'Avanzo, rapporteur de la Députation de la Foi, devant les Pères conciliaires, à Vatican 1^{er}, après avoir rappelé que les évêques ne sont pas infaillibles par eux-mêmes, mais qu'ils ont besoin de la communion avec le

pape qui les confirme, signalait que le Pape, lui, n'a besoin de rien d'autre que de l'assistance du Saint-Esprit qui lui a été promis. « Ainsi, dit-il, il enseigne et n'est pas enseigné, il confirme et n'est pas confirmé ».

Mgr de Ségur nous donne alors cette comparaison pour nous aider à comprendre : « L'infaillibilité de l'Église se résume dans le Pape, écrit-il, (...) comme la sécurité du troupeau, dans le pasteur ». Et puis il est nécessaire de citer ce passage dans lequel notre auteur prend l'exemple du principe de fondation d'un édifice. « C'est, du Pape, c'est de Pierre que tout vient d'abord, parce que c'est d'abord Pierre qui a tout reçu. L'Église tout entière, basée sur l'infaillibilité de Pierre, est infaillible ; comme l'édifice tout entier, debout sur l'immobilité du fondement, est immobile avec lui. Et ne l'oublions pas : l'immobilité, commune à tout l'édifice, le fondement ne la reçoit pas, il la donne (...) ».

Nous comprenons par conséquent ce que Notre Seigneur a institué pour son Église. Il avait promis à Simon-Pierre : « *Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux* ». Il lui donne maintenant ce pouvoir et cette charge de paître Son Troupeau. Dom Guéranger fait remarquer que : « Notre Seigneur s'exprimait comme s'Il lui eût dit : « Je te ferai le Roi de cette Église, dont tu seras en même temps le fondement ». Le gouvernement de l'Église est en effet une monarchie, la monarchie pontificale. C'est d'ailleurs le titre de son ouvrage publié juste avant la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale en 1870.

Notre Seigneur a donc établi saint Pierre, Pasteur de Son troupeau, Lui qui nous dit : « *Je suis le bon Pasteur* ». Et toujours selon Sa bonté et Sa prévenance, Notre Seigneur nous a aussi mis en garde contre les mercenaires ou les loups ravisseurs déguisés en peau de brebis, qui ne sont point les pasteurs légitimes. Saint Jean relate les Paroles de Notre Seigneur : « *En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui n'entre point par la porte dans le bercail des brebis, mais y monte par ailleurs, est un voleur et un larron* ».

C'est cette mise en garde qui a été reprise dans le Droit Canon, d'une façon irréfutable, dans la Bulle *Cum ex Apostolatus* de Paul IV. Nous y voyons que les clercs ayant faillis dans la foi avant leur élection ne peuvent être élus canoniquement au souverain Pontificat, et cela même s'ils sont reconnus par la quasi-totalité de l'Église qui se trouve alors totalement trompée. Telle est donc la situation depuis l'élection de Roncalli-Jean XXIII.

Je vous ai suffisamment expliqué, ne serait-ce que dans mon ouvrage *40 ans d'erreurs sur l'infaillibilité de l'Église*, que les discussions, toujours actuelles, sont polluées par le fait de tout ramener à la question d'un pape hérétique, alors que ce qu'il faut considérer chez ces personnages, depuis maintenant 50 ans, c'est la période précédant leur élection au conclave, car, contrairement à ceux qui se disent les champions de la Tradition, les ennemis de l'Église, eux, savent bien qu'un véritable Souverain Pontife ne peut tomber dans l'hérésie dans son magistère ordinaire ou extraordinaire sur la foi et les mœurs.

Je l'ai mis en caractères gras dans mon ouvrage : pour réaliser leur plan, il fallait à ces ennemis un candidat formé et tenu "par eux". Avec la réalisation de leur plan, nous avons donc toutes ces œuvres hérétiques et schismatiques, surtout celles qui invalident les sacrements, et en premier lieu l'épiscopat. Ces personnages composent donc une hiérarchie qui n'est pas celle de l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ, et c'est la raison pour laquelle je vous ai dit dimanche dernier qu'une église (avec un petit e) qui enseigne l'erreur, ne peut être l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Comme le dit Louis Veuillot, « les ennemis de l'Église ne vivent que pour la combattre, et ils la combattent par une négation et une parodie continuelle ». En composant une hiérarchie qui n'est pas celle de l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ, la secte conciliaire est cette parodie incessante de la véritable Église catholique. Ainsi, nous pouvons dire, du moins pour ceux qui sont nés avant Vatican II (d'eux), qu'il est impossible de croire en une église (avec un petit e) qui est plus jeune que nous.

Avec les ans nous voyons donc clercs et laïcs, et dans la fausse majorité traditionnelle, s'écarter toujours plus de la doctrine catholique et même d'un catéchisme le plus élémentaire. « Parce que les Pères de l'Église n'ont plus été nos modèles », disait déjà le Père Ventura, ajoutant fort justement : « car la parole de Dieu, devenue la nôtre seulement (c'est-à-dire humaine seulement), a perdu sa divine efficacité pour devenir un airain, retentissant, plus ou moins au gré des mondains ». C'est l'une des causes, et puis il y a cet aveuglement spirituel dont la conséquence est ce châtement que Notre Seigneur lui inflige en l'abandonnant et en la laissant à ses propres opinions dans lesquelles malheureusement elle utilise des citations de la sainte Écriture. Ces opinions devenant ainsi des erreurs subtiles car mêlant la vérité en son sein.

C'est ainsi que l'on entend : « Si l'on admet que le Siège apostolique est vacant, c'est alors que les portes de l'enfer ont prévalu, c'est qui est impossible ».

Or, Les portes de l'enfer, mes bien chers frères, auraient prévalu, non pas dans le fait que le siège apostolique soit vacant, mais si un véritable successeur de saint Pierre pouvait enseigner l'erreur. « C'est alors que les portes de l'enfer prévaudraient contre lui, nous dit Origène, et ainsi contre l'Église universelle, qui est fondée sur sa personne ». Par conséquent, que le pasteur soit frappé et les brebis dispersées, comme le dit Léon XIII dans son Exorcisme, est possible. Celui-ci, en précisant que « Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété », nous montre bien que c'est la Chaire de Vérité qui est frappée par les ennemis de Notre Seigneur et de l'Église, et qu'ainsi brebis et agneaux se trouvent dispersés, ne possédant plus cette sécurité qui réside dans le pasteur, comme nous le disait Mgr de Ségur.

Mais Notre Seigneur demeurant toujours la Tête de l'Église, il y a une solution respectant notre foi en l'Église, mettant fin à cette situation de l'Église éclipsée, c'est une solution surnaturelle, comme celle dont nous parle la Vénérable Élisabeth Canori Mora : *saint Pierre descendant du Ciel pour désigner son véritable successeur*, rétablissant ainsi la monarchie pontificale.

Par conséquent, en ce dimanche du bon Pasteur, où nous venons de voir que parler de la charge de conduire les âmes au Ciel, c'était parler du Magistère infaillible de l'Église, ainsi que selon la bonté et la prévenance de Notre Seigneur, de la mise en garde contre les mercenaires qui ne sont point les pasteurs légitimes, demandons Lui les vocations sacerdotales et religieuses qui soient exemptes de toute compromission avec l'erreur et avec les fauteurs d'erreurs, des vocations possédant un profond amour de Dieu, un profond amour de la très sainte Vierge Marie, de l'Église et de la France, car c'est la France, dont la monarchie sera restaurée dans le règne du Sacré-Cœur, et selon le pacte de Reims, qui viendra au secours de la Monarchie pontificale également restaurée.

Le Père de Clorivière, que je vous ai cité à Pâques, et qui dans son interprétation de l'Apocalypse de saint Jean, nous parlait de la situation dans laquelle sera réduite la sainte Église, s'adresse alors aux prêtres. Je le cite : « Veillez avec le plus grand soin sur vous-mêmes et sur vos troupeaux ; ne négligez rien, redoublez vos efforts, afin de les préserver, autant qu'il est en votre pouvoir, des maux prêts à fondre sur eux. Prosternés humblement aux pieds du Seigneur, répandez des larmes en Sa présence et conjurez-Le de vous remplir de Son esprit de force, de sagesse et de piété, qui vous est maintenant plus nécessaire que jamais ».

Je m'associe bien sûr à ces recommandations et il nous faut alors demander, mes bien chers frères, à la très Sainte Vierge, à l'Auguste Reine des Cieux, ces vocations afin que celles-ci, selon ces vertus que le Père de Clorivière rappelle, puissent être formées et conduire les âmes au Ciel, les conduire à son divin Fils, le bon Pasteur, le Pasteur suprême de nos âmes.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à mail@fidemservavi.info